

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 mars 2017

Etaient présents M. Yves DESVERNES - M. Régis BELGERI - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Jean Claude HATIER - M. Laurent ROUSSELOT - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Petra LAURAIN - Mme Annette RODIER – M. Pascal FERRARD - Mme Thérèse LALOGÉ

Absents - Excusés : M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT
Mme Christine BOUYER – Mme Marlène CLEMENT –
Mme Sylvie PALUMBO

Date de la convocation : 27 mars 2017

Début du conseil : 20 h 35

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Travaux rue Jules Ferry
- Contrat avenir

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Vote des 4 taxes
 - 2 - Salle des fêtes : contrat entretien du système de détection incendie
 - 3 - Vote budget : réhabilitation bâtiment Route de Vittel
- Informations et questions diverses

A l'issue de l'ordre du jour : préparation du budget Commune

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 23 mars 2017 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur DESVERNES indique que le point n° 1 ne peut être débattu car les pourcentages n'ont été connus qu'en fin d'après midi, il est donc impossible de les proposer ce soir et de préparer le budget "commune".

2) SALLE DES FÊTES : contrat entretien du système de détection incendie (délibération n° 2017.03.31/01)

Jusqu'à ce jour, aucun contrôle de la détection incendie de la salle des fêtes n'a été réalisé. Afin de remédier à cette défaillance, il est proposé un contrat d'entretien de la Société CHUBB d'un montant annuel de 348,60 € TTC.

Après concertation et à l'unanimité, les membres du Conseil, autorisent Monsieur le Maire à passer ce contrat.

Madame Sylvie PALUMBO arrive à 20 h 45.

3) VOTE DU BUDGET : réhabilitation bâtiment route de Vittel (délibération n° 2017.03.31)

Monsieur DESVERNES présente le budget "réhabilitation bâtiment route de Vittel" de l'année 2017.

Ce budget a été validé par la Commission "Finances" réunie le 23 mars 2017.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité, le budget présenté ci-dessus pour l'année 2017.

4) TRAVAUX RUE JULES FERRY (délibération n° 2017.03.31/02)

Monsieur le Maire rappelle le résultat de l'appel d'offres conjointement avec les services du Département concernant les travaux de la rue Jules Ferry : 3 offres ont été analysées et c'est le groupement PEDUZZI-COLAS qui a été retenu. Le montant des travaux à la charge de la commune s'élève à 519.605,50 € HT.

Après examen du rapport et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de passer le marché de travaux correspondant et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces de ce marché.

5) CONTRAT AVENIR (délibération n° 2017.03.31/03)

Monsieur le Maire présente le contrat avenir jeune qu'il envisage de mettre en place pour les services techniques suite en prévision d'un futur départ à la retraite.

Il s'agit de l'emploi d'un adolescent de moins de 25 ans dont la rémunération est prise en charge par l'état à 75 % sur une période de 3 ans. Celui-ci devra suivre des formations obligatoires. Ce contrat peut être résilié à tout moment.

Quatre prétendants ont été reçus et c'est Gérard MONGIN, darnéen, qui a été retenu. Sa prise de fonction est le 10 avril.

Après débat les membres, à l'unanimité, décident de recruter un contrat avenir comme présenté ci-dessus.

INFORMATIONS :

- Monsieur RAGUE, propriétaire d'un immeuble vétuste en centre ville a été contacté car celui-ci devient dangereux. D'ailleurs des barrières "Vauban" ont du être posées sur le trottoir.
- Monsieur Philippe ROBERT avait été élu conseiller communautaire. Suite à sa démission du Conseil Municipal il fallait le remplacer. C'est Monsieur Jean-Marc BOUSCHBACHER suppléant de la liste "pour Darney" qui vient de rejoindre les cinq conseillers représentant la commune auprès de la COM COM.

- Un premier entretien pour le recrutement d'un agent de maîtrise en remplacement de Monsieur BAILLY, démissionnaire, a eu lieu.
- La question posée pour le devenir du bâtiment "ancien dispensaire" rue de l'Hôtel de Ville est soulevée ! Celui-ci est en très mauvais état et peu esthétique : le raser pour le remplacer en parking ? Il est vrai que le stationnement dans cette rue devient délicat. Une étude de faisabilité va être lancée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h

Darney, 31 mars 2017

Le Maire,
Y. DESVERNES



